



Assemblée générale

Distr. générale
17 juillet 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session
Point 103 de la liste préliminaire*

Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Rapport du Secrétaire général

1. Au paragraphe 11 de sa résolution 68/68 intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'établir, en consultation avec la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, un rapport sur les efforts faits par les États qui ont ratifié le Traité pour parvenir à l'universalisation de ce dernier et sur la possibilité de fournir aux États qui en font la demande une assistance concernant les formalités de ratification, qu'il lui présenterait à sa soixante-neuvième session.

2. Le présent rapport fait suite à cette demande. On trouvera en annexe les renseignements fournis sur le sujet par la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

* A/69/50.



Annexe

Rapport sur les activités entreprises par les États pour parvenir à l'universalisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires*

Juin 2013-mai 2014

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i> | <i>Observations</i> |
|--|---------------------|--|---------------------|
| 1. Niveau bilatéral | | | |
| 1 a) Activités relatives aux États visés à l'annexe 2 | | | |
| Albanie | Juin 2013-mai 2014 | L'Albanie a mis à profit toutes les possibilités offertes par les réunions bilatérales avec les États, notamment les États visés à l'annexe 2, pour promouvoir l'universalisation et l'entrée en vigueur du Traité. | |
| Arménie | Juin 2013-mai 2014 | L'Arménie a engagé les États non signataires visés à l'annexe 2, ainsi que les États qui ont signé le Traité mais ne l'ont pas ratifié, à signer ou à ratifier le Traité pour qu'il puisse entrer en vigueur. | |
| Australie | Juin 2013-mai 2014 | L'Australie a régulièrement plaidé en faveur de la signature et de la ratification du Traité auprès des États visés à l'annexe 2 dans le cadre de réunions bilatérales et multilatérales. | |
| Autriche | Juin 2013-mai 2014 | À l'occasion d'entretiens bilatéraux avec les États visés à l'annexe 2, l'Autriche a souligné à quel point il importait que le Traité entre rapidement en vigueur. | |
| Bahreïn | Juin 2013-mai 2014 | Bahreïn a saisi toutes les occasions possibles, lors de réunions bilatérales, pour soulever la question du désarmement nucléaire et des mesures prises en ce sens, ainsi que celle de l'entrée en vigueur du Traité. | |
| Belgique | Juin 2013-mai 2014 | La Belgique, à la fois sur le plan bilatéral et en qualité de membre de l'Union européenne, a appuyé un plan d'action de l'Union européenne et, à l'occasion d'entretiens bilatéraux, y compris de haut niveau, selon le cas, rappelé systématiquement aux États visés à l'annexe 2 qu'il était important de signer et de ratifier le Traité et d'assurer son entrée en vigueur. | |
| Brésil | Juin 2013-mai 2014 | Durant la période considérée, le Brésil, lors d'entretiens bilatéraux avec les États visés à l'annexe 2 qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité, a saisi toutes les occasions possibles pour rappeler combien il importait qu'ils le fassent. | |

* Le présent rapport porte sur les activités qui ont été achevées (et non les activités en cours ou prévues) et qui visaient à promouvoir l'entrée en vigueur du Traité.

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i> | <i>Observations</i> |
|----------------------|---------------------|---|---------------------|
| Bulgarie | Juin 2013-mai 2014 | La Bulgarie, lors d'entretiens bilatéraux avec les États visés à l'annexe 2, y compris la République populaire démocratique de Corée, n'a pas manqué une occasion de soulever la question de la signature et de la ratification du Traité et a exhorté ces États à le signer ou à le ratifier sans tarder, soulignant combien le Traité était un élément essentiel de la promotion du désarmement et de la non-prolifération nucléaires. | |
| Costa Rica | Juin 2013-mai 2014 | Dans ses contacts bilatéraux avec les États visés à l'annexe 2 qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité, le Costa Rica a rappelé combien il était important de le faire afin de permettre son entrée en vigueur et l'achèvement de la mise en place du système de surveillance international. | |
| Estonie | Juin 2013-mai 2014 | À l'occasion d'entretiens bilatéraux avec des États visés à l'annexe 2, l'Estonie a fait valoir qu'il était important de ratifier ou de signer le Traité pour qu'il puisse entrer rapidement en vigueur. | |
| Finlande | Juin 2013-mai 2014 | Lors d'entretiens bilatéraux avec un certain nombre d'États visés à l'annexe 2 qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité, la Finlande a souligné qu'il importait qu'ils le fassent sans tarder. | |
| Fédération de Russie | Juin 2013-mai 2014 | Lors de réunions bilatérales avec les États visés à l'annexe 2 et de divers forums internationaux, la Fédération de Russie a systématiquement exhorté les États qui n'avaient pas signé ou ratifié le Traité à le faire sans tarder. Les perspectives concernant l'entrée en vigueur du Traité et l'action menée par la Fédération de Russie à cet égard ont été mises en avant lors de la visite effectuée en Fédération de Russie du 1 ^{er} au 4 octobre 2013 par le Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires qui a rencontré les responsables du Ministère des affaires étrangères et d'autres institutions russes compétentes. Le Ministre des affaires étrangères, Sergey V. Lavrov, a confirmé le soutien fondamental de la Fédération de Russie à l'entrée en vigueur du Traité et souligné la nécessité de mener une action plus énergique auprès des huit États visés à l'annexe 2 qui n'avaient pas encore ratifié le Traité. La Fédération de Russie a poursuivi ses travaux en vue de terminer la mise en place du segment russe du système de surveillance international conformément à l'accord conclu avec la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires concernant les installations prévues dans le Traité. | |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i> | <i>Observations</i> |
|------------------|----------------------|--|--|
| France | Juin 2013-avril 2014 | <p>Lors d'entretiens bilatéraux avec les États qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité, dont ceux visés à l'annexe 2, la France n'a laissé passer aucune occasion de souligner qu'il importait qu'ils le fassent le plus tôt possible.</p> <p>La France a soutenu sans réserve l'engagement du Groupe de personnalités éminentes à promouvoir le Traité dans les États visés à l'annexe 2.</p> | |
| Guatemala | Juin 2013-mai 2014 | Le Guatemala a rappelé à quel point il importait que les États visés à l'annexe 2 qui n'avaient pas encore ratifié le Traité le fassent sans tarder. | |
| Hongrie | Juin 2013-mai 2014 | Dans ses réunions bilatérales (au niveau ministériel et en dessous), la Hongrie a évoqué l'importance de l'entrée en vigueur du Traité avec plusieurs des États visés à l'annexe 2 qui ne l'avaient pas encore signé ou ratifié. | En tant qu'un des coordonnateurs du processus prévu à l'article XIV de septembre 2013 à septembre 2015, la Hongrie, durant la période considérée, a pris contact avec les États visés à l'annexe 2 et un certain nombre d'autres États afin de promouvoir l'entrée en vigueur du Traité. |
| Japon | Juin 2013-mai 2014 | Lors de réunions bilatérales avec les États visés à l'annexe 2, le Japon a saisi la moindre occasion pour les encourager à signer et à ratifier le Traité. | |
| Jordanie | Juin 2013-mai 2014 | La Jordanie a continué d'évoquer la question du désarmement nucléaire et de la non-prolifération, y compris l'entrée en vigueur rapide du Traité, lors de rencontres bilatérales avec des États visés à l'annexe 2. | |
| Luxembourg | Juin 2013-mai 2014 | Le Luxembourg, à la fois sur le plan bilatéral et en sa qualité de membre de l'Union européenne, a appuyé la stratégie de l'Union européenne et, à l'occasion d'entretiens bilatéraux, notamment de haut niveau, rappelé aux États visés à l'annexe 2 qu'il était important de ratifier et de signer le Traité et d'en assurer l'entrée en vigueur. | |
| Nouvelle-Zélande | Juin 2013-mai 2014 | Lors de forums, ateliers et réunions tenus au niveau bilatéral, la Nouvelle-Zélande n'a pas manqué une occasion de promouvoir l'entrée en vigueur du Traité, notamment auprès des États visés à l'annexe 2 qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité, et les a engagés instamment à le faire sans tarder, en soulignant qu'il importait qu'il entre en vigueur. | |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i> | <i>Observations</i> |
|---|-----------------------|--|---------------------|
| | | La Nouvelle-Zélande a évoqué l'importance de l'entrée en vigueur rapide du Traité avec certains États visés l'annexe 2 qui ne l'avaient pas encore ratifié. | |
| Philippines | Juin 2013-mai 2014 | Lors de ses entretiens avec des partenaires bilatéraux, les Philippines n'ont laissé passer aucune occasion de promouvoir l'universalisation et l'entrée en vigueur du Traité. | |
| République de Corée | Juillet 2013 | C'est en République de Corée que s'est établie la Commission scientifique mixte, qui comprend l'Institut coréen des géosciences et des ressources minérales et le Centre d'applications techniques de l'armée de l'air des États-Unis et qui est chargée de veiller au fonctionnement et à l'entretien de la station coréenne de recherche sismologique (station PS31 du Traité), une des principales stations du système de surveillance international. | |
| République tchèque | Juin 2013-mai 2014 | La République tchèque attache la plus haute importance à l'universalisation et à l'entrée en vigueur rapide du Traité. Soucieuse d'apporter une contribution concrète en ce sens, elle a offert au Secrétariat technique provisoire à Vienne les services d'un expert financé au moyen des ressources nationales afin de soutenir le Traité et les travaux de la Commission. | |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | Mai 2013-février 2014 | Le Royaume-Uni a abordé la question de la signature et de la ratification du Traité avec le Pakistan au niveau bilatéral. | |
| Suède | Juin 2013-mai 2014 | Au cours de la période considérée, la Suède a évoqué à plusieurs reprises la question de l'entrée en vigueur du Traité avec les huit États visés à l'annexe 2 qui n'avaient pas encore ratifié le Traité. En tant que coordonnateurs du processus prévu à l'article XIV, le Mexique et la Suède ont effectué des démarches auprès des États visés à l'annexe 2 qui n'avaient pas encore ratifié le Traité en août et septembre 2013. | |
| Suisse | Juin 2013-mai 2014 | À l'occasion de dialogues bilatéraux annuels avec les États visés à l'annexe 2, la Suisse les a exhortés à ratifier le Traité. | |
| | Juillet 2013 | En tant que Président du Groupe des Huit, le Royaume-Uni a soutenu les démarches effectuées auprès des États visés à l'annexe 2 qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité et les a exhortés à le faire. | |
| | Février 2014 | Le Royaume-Uni a reçu le Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire, qui a évoqué la question de l'universalisation et de l'entrée en vigueur du Traité avec le Ministre des affaires étrangères et du Commonwealth, Hugh Robertson. | |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i> | <i>Observations</i> |
|--|-------------------------|---|---------------------|
| | Avril 2014 | Le Royaume-Uni a discuté de la ratification du Traité avec la Chine au niveau bilatéral. | |
| Ukraine | Juin 2013-mai 2014 | Lors de réunions bilatérales, l'Ukraine a exhorté les États visés à l'annexe 2 qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité à le faire. | |
| 1 b) Activités relatives aux États non visés à l'annexe 2 | | | |
| Albanie | Juin 2013-mai 2014 | L'Albanie a continué de saisir la moindre occasion pour promouvoir l'universalisation et l'entrée en vigueur du Traité lors de réunions bilatérales avec les États concernés. | |
| Australie | Juin 2013-mai 2014 | L'Australie a continué de plaider en faveur de la ratification du Traité auprès de plusieurs États non visés à l'annexe 2. | |
| | Septembre 2013 | À la demande de la Commission et du Gouvernement des États-Unis, l'Australie a fourni des contributions d'experts et joué un rôle clef à l'atelier des centres nationaux de données de l'Asie de l'Est, qui s'est tenu en République de Corée. L'atelier a permis aux représentants des États signataires d'avoir des échanges directs sur leurs moyens de vérification, leurs besoins en matière de renforcement des capacités et la coopération future entre les centres nationaux de données. Cet atelier est venu appuyer l'action conjuguée de l'Australie, des États-Unis et de la Commission visant à renforcer les capacités permettant à la région de vérifier le respect du Traité. | |
| | Mai 2014 | L'Australie a fait un exposé à la conférence régionale organisée par l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires pour les États de l'Asie du Sud-Est, du Pacifique et de l'Extrême-Orient, tenue à Jakarta du 19 au 21 mai 2014. Cette conférence avait pour objet d'approfondir la compréhension du Traité en Asie du Sud-Est, en Extrême-Orient et dans le Pacifique, et de promouvoir l'entrée en vigueur et l'universalisation du Traité. | |
| Autriche | Juin 2013-mai 2014 | À l'occasion d'entretiens bilatéraux avec les États non visés à l'annexe 2, l'Autriche a souligné l'importance que revêtaient la signature et la ratification du Traité. | |
| Bahreïn | Janvier 2013-avril 2014 | Lors de réunions bilatérales, Bahreïn a saisi toutes les occasions possibles pour évoquer la question du désarmement nucléaire et les mesures prises en ce sens, ainsi que l'entrée en vigueur du Traité. | |
| Belgique | Juin 2013-mai 2014 | La Belgique, à la fois sur le plan bilatéral et en sa qualité de membre de l'Union européenne, a appuyé un plan d'action de l'Union européenne et, à l'occasion d'entretiens bilatéraux, | |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i> | <i>Observations</i> |
|-------------|-----------------------------------|---|---------------------|
| | | notamment à un haut niveau, selon le cas, rappelé systématiquement aux États non visés à l'annexe 2 qu'il était important de signer et de ratifier le Traité et d'assurer son universalisation. | |
| Brésil | Juin 2013-mai 2014 | Durant la période considérée, le Brésil n'a laissé passer aucune occasion, lors de réunions bilatérales, de rappeler aux États non visés à l'annexe 2 qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité qu'il était important de le faire. | |
| Bulgarie | Juin 2013-mai 2014 | À l'occasion d'entretiens bilatéraux avec les États non visés à l'annexe 2 qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité, la Bulgarie a systématiquement souligné l'importance du Traité et plaidé pour son entrée en vigueur rapide et son universalisation, notamment auprès des hauts représentants de ces États, selon le cas. En tant que membre de l'Union européenne, la Bulgarie a soutenu les activités et les démarches entreprises par l'Union auprès d'États non visés à l'annexe 2 pour les encourager à signer et à ratifier le Traité. | |
| Costa Rica | Juin 2013-mai 2014 | Lors de réunions bilatérales avec des États non visés à l'annexe 2 qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité, le Costa Rica leur a rappelé qu'il était important de le faire afin de permettre l'entrée en vigueur du Traité et l'achèvement de la mise en place du système de surveillance international. | |
| Estonie | Juin 2013-mai 2014 | À l'occasion de rencontres bilatérales, l'Estonie a encouragé des États non visés à l'annexe 2 à signer et à ratifier le Traité. | |
| Finlande | Juin 2013-mai 2014 | À l'occasion des contacts bilatéraux qu'elle a eus avec plusieurs États qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité, la Finlande a souligné qu'il était important de ratifier le Traité sans tarder. | |
| France | Juin 2012-avril 2014 ^a | Lors de contacts bilatéraux avec des États qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité, la France n'a pas manqué une occasion de souligner combien il était important qu'ils le fassent le plus tôt possible. | |
| | Juin 2012-avril 2014 ^a | La France a continué de coopérer avec le Secrétariat technique provisoire afin de faciliter la ratification du Traité par les pays africains et les pays francophones. La France a mené des activités de communication visant à faciliter la ratification du Traité par le Tchad, le Congo, les Comores et la Dominique. | |

^a La période allant de juin 2012 à mai 2013 est comprise dans la période couverte par la communication de la France. La communication originale reçue en 2013 a été indûment omise.

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i> | <i>Observations</i> |
|---|---------------------|---|--|
| Hongrie | Juin 2013-mai 2014 | Lors de rencontres bilatérales avec les États non visés à l'annexe 2 qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité, la Hongrie a saisi la moindre occasion pour rappeler qu'il était important de signer et de ratifier le Traité. | |
| Japon | Juin 2013-mai 2014 | Lors de ses rencontres bilatérales, le Japon n'a laissé passer aucune occasion d'encourager les États non visés à l'annexe 2, et tout particulièrement certains États d'Asie, à signer et à ratifier le Traité. | |
| Jordanie | Juin 2013-mai 2014 | La Jordanie a continué d'évoquer la question du désarmement et de la non-prolifération nucléaires, y compris l'entrée en vigueur rapide du Traité, lors de réunions bilatérales avec les États non visés dans l'annexe 2. | |
| Nouvelle-Zélande | Juin 2013-mai 2014 | Dans ses relations bilatérales avec les États non visés dans l'annexe 2, la Nouvelle-Zélande a souligné l'importance du Traité chaque fois que c'était opportun et plaidé pour son universalisation rapide. | |
| Philippines | Juin 2013-mai 2014 | Lors de ses réunions avec des partenaires bilatéraux, les Philippines n'ont laissé passer aucune occasion de promouvoir l'universalisation et l'entrée en vigueur du Traité. | |
| Portugal | Octobre 2013 | Le Portugal a participé à un séminaire national sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires organisé par le Gouvernement angolais, la Commission préparatoire et l'Union européenne à Luanda, les 30 et 31 octobre 2013. | En marge du séminaire, le représentant du Portugal a fait la promotion de la signature et de la ratification du Traité lors de rencontres bilatérales avec les autorités angolaises. |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | Juillet 2013 | En tant que Président du Groupe des Huit, le Royaume-Uni a soutenu les démarches effectuées auprès d'États non visés à l'annexe 2 qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité, les exhortant à le faire. | |
| Suède | Juin 2013-mai 2014 | Au cours de la période considérée, la Suède, à différents niveaux, a évoqué à plusieurs reprises la question de l'universalisation du Traité avec des États non visés à l'annexe 2. | |
| | Mars 2014 | En mars 2014, Nioué a ratifié le Traité. Le Royaume-Uni avait auparavant financé la promotion du Traité auprès des petits États insulaires et pris en charge les frais de voyage et d'hébergement d'un ministre niouéen afin qu'il se rende à la Commission, à Vienne. | |
| Ukraine | Juin 2013-mai 2014 | L'Ukraine a organisé des consultations périodiques avec des États non visés à l'annexe 2 qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité. Durant ces consultations, elle n'a pas manqué une occasion de souligner l'importance qu'elle attachait à l'entrée en vigueur et à l'universalisation de cet instrument. | |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i> | <i>Observations</i> |
|-------------------------------|-------------------------|--|---------------------|
| 2. Niveau multilatéral | | | |
| 2 a) Niveau mondial | | | |
| Albanie | Juin 2013-mai 2014 | L'Albanie a réaffirmé en toute occasion, aux niveaux international et régional, l'importance de l'entrée en vigueur rapide du Traité et exhorté tous les États qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité à le faire sans plus tarder. À cet égard, l'Albanie a réaffirmé sa position au sujet du Traité dans ses déclarations sur la question et s'est alignée sur les déclarations faites par l'Union européenne devant diverses instances internationales et régionales, notamment à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire tenue le 26 septembre 2013, à la conférence organisée en application de l'article XIV et à la réunion informelle de l'Assemblée générale consacrée à la Journée internationale contre les essais nucléaires, tenue à New York le 5 septembre 2013. | |
| | Septembre-décembre 2013 | L'Albanie est coauteur de la résolution 68/68 de l'Assemblée générale intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires » et de la résolution 68/51 intitulée « Unité d'action pour l'élimination totale des armes nucléaires », et a voté en faveur de la résolution 68/39 intitulée « Vers un monde exempt d'armes nucléaires : accélération de la mise en œuvre des engagements en matière de désarmement nucléaire ». Ces résolutions prescrivent notamment l'entrée en vigueur du Traité. | |
| Australie | Juin 2013-mai 2014 | L'Australie a continué d'accorder une haute priorité à la mise en place du régime de vérification prévu dans le Traité et au développement des compétences spécialisées connexes dans les États signataires, et fourni des ressources et des conseils techniques à cet effet. Elle demeure à la tête des efforts déployés pour élaborer des procédures relatives à la conduite d'inspections sur place prévues dans le Traité. Les experts australiens ont participé aux activités relatives à l'organisation d'inspections sur place, notamment à des exercices de terrain. | |
| | Septembre 2013 | À la conférence organisée en application de l'article XIV, l'Australie a rappelé que tous les États qui n'avaient pas encore ratifié le Traité, en particulier ceux visés à l'annexe 2, devaient le faire sans tarder. Par ailleurs, l'Australie a engagé les États à ne pas procéder à des essais nucléaires et à adopter des moratoires à cet égard. | |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i> | <i>Observations</i> |
|-------------|------------------------------|--|--|
| | Septembre 2013 et avril 2014 | L'Australie a coprésidé, avec le Japon, la septième Réunion ministérielle de l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement tenue à New York le 24 septembre 2013, et a participé activement à la huitième Réunion ministérielle de l'Initiative, tenue les 11 et 12 avril 2014 à Hiroshima (Japon). Comme suite aux dernières réunions, les pays membres de l'Initiative ont publié des déclarations conjointes réitérant l'importance de l'entrée en vigueur du Traité. | Les pays membres de l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement sont les suivants : Allemagne, Australie, Canada, Chili, Émirats arabes unis, Japon, Mexique, Nigéria, Pays-Bas, Philippines, Pologne, et Turquie. |
| | Octobre 2013 | L'Australie a été, avec le Mexique et la Nouvelle-Zélande, le principal auteur de la résolution 68/68 de l'Assemblée générale, qui met l'accent sur l'entrée en vigueur et l'universalisation immédiates du Traité. | |
| | Avril-mai 2014 | À la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015, l'Australie a continué d'exhorter tous les États qui n'avaient pas encore ratifié le Traité, en particulier ceux visés à l'annexe 2, à le faire rapidement et a souligné que l'entrée en vigueur du Traité devait être une priorité majeure. | |
| | Avril-mai 2014 | Le Groupe des Dix de Vienne, réuni à l'initiative de l'Australie, a présenté, à la troisième session du Comité préparatoire pour la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015, un document de travail sur les « questions de Vienne », qui portait notamment sur le Traité. Dans ce document, l'Australie a exhorté tous les États visés et non visés à l'annexe 2 qui n'avaient pas encore ratifié le Traité à le faire sans tarder. | Le Groupe des Dix de Vienne comprend en fait 11 pays : Australie, Autriche, Canada, Danemark, Finlande, Hongrie, Irlande, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas et Suède. |
| Autriche | Juin 2013-mai 2014 | L'Autriche a participé activement à la conférence organisée en application de l'article XIV et a nommé un diplomate hautement expérimenté au Groupe d'éminentes personnalités. Pour la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015, l'Autriche a été coauteur du document de travail du Groupe des Dix de Vienne, qui comprenait un chapitre sur la Commission. En tant que pays hôte de la Commission, l'Autriche a soutenu son fonctionnement en faisant des contributions en nature et des contributions financières pour financer la participation d'experts de pays en développement aux réunions techniques de la Commission et à la conférence « Sciences et techniques ». | |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i> | <i>Observations</i> |
|-------------|----------------------|--|---------------------|
| Bahreïn | Juin 2013-avril 2014 | Le Bahreïn a participé activement aux travaux de toutes les instances multilatérales concernées. Le Bahreïn a voté en faveur de la résolution 68/68 de l'Assemblée générale relative au Traité. Le Bahreïn a aussi fait plusieurs déclarations exhortant tous les États qui ne l'avaient pas encore fait à ratifier le Traité. | |
| Belgique | Juin 2013-mai 2014 | La Belgique, à titre individuel et en tant que membre de l'Union européenne, a réaffirmé devant diverses instances internationales son appui au Traité et l'importance qu'elle accorde à son entrée en vigueur rapide | |
| | Septembre 2013 | La Belgique a été Vice-Présidente de la conférence organisée en 2013 en application de l'article XIV. | |
| | Décembre 2013 | La Belgique a soutenu l'adoption des résolutions de l'Assemblée générale demandant à tous les États de ratifier le Traité. Elle est coauteur de la résolution 68/68 de l'Assemblée générale. | |
| Brésil | Juin 2013-mai 2014 | Le Brésil a activement participé aux travaux de toutes les instances multilatérales concernées en vue de promouvoir l'entrée en vigueur rapide et l'universalisation du Traité. | |
| | Septembre 2013 | À la conférence organisée en application de l'article XIV, le Brésil a exhorté tous les États qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité, en particulier ceux visés à l'annexe 2, à le faire d'urgence. | |
| | Octobre 2013 | Dans sa déclaration devant la Première Commission, le Brésil a demandé instamment à tous les États qui ne l'avaient pas encore fait, en particulier ceux visés à l'annexe 2, de signer ou de ratifier rapidement le Traité. | |
| | Février 2014 | Le communiqué conjoint issu du sommet Union européenne-Brésil, tenu le 24 février 2014, soutenait l'entrée en vigueur du Traité. | |
| | Avril-mai 2014 | Le Brésil a souligné la nécessité de l'universalisation et de l'entrée en vigueur du Traité dans ses déclarations à la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015. | |
| Bulgarie | Juin 2013-mai 2014 | La Bulgarie, à titre individuel et en tant que membre de l'Union européenne, a continué d'aborder la question de la signature, de la ratification et de l'entrée en vigueur rapide du Traité devant les instances régionales appropriées, notamment l'Assemblée générale, la Conférence du désarmement et la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015. | |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i> | <i>Observations</i> |
|-------------|-------------------------|--|---------------------|
| | Septembre 2013 | La Bulgarie a participé à la conférence organisée en application de l'article XIV. | |
| | Septembre-décembre 2013 | La Bulgarie est coauteur des résolutions 68/51 et 68/68 de l'Assemblée générale, et a soutenu la résolution 68/39. | |
| Canada | Septembre 2013 | Le Canada a participé à la conférence organisée en application de l'article XIV, qui s'est tenue à New York en marge de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire. Le Secrétaire parlementaire du Ministre canadien des affaires étrangères, Deepak Obhrai, a participé à la réunion. Dans sa déclaration à la conférence, il a indiqué que le Canada avait fourni, à titre de contribution volontaire, un montant de 750 000 dollars canadiens sous forme de matériel de détection des rayonnements et de formation technique au Secrétariat technique provisoire afin de renforcer ses capacités en matière d'inspection sur place. | |
| | Octobre 2013 | Le Canada a fait des déclarations devant la Première Commission, appelant notamment tous les États qui ne l'avaient pas encore fait à ratifier le Traité. | |
| | Décembre 2013 | Le Canada est coauteur des résolutions de l'Assemblée générale demandant l'entrée en vigueur du Traité, notamment les résolutions 68/68 et 68/51, et a voté en faveur de la résolution 68/39, qui réaffirme entre autres l'importance primordiale que l'entrée en vigueur du Traité continue d'avoir pour le désarmement et la non-prolifération nucléaires. | |
| | Avril 2014 | Le Canada s'est associé à la déclaration de Hiroshima de l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement, qui réaffirme entre autres l'appui du groupe à l'entrée en vigueur et à l'universalisation du Traité, ainsi qu'au dispositif de vérification mis en place à cet égard. | |
| | Avril 2014 | À la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015, le Canada a fait des déclarations dans lesquelles il a réaffirmé son appui au Traité et demandé à tous les États qui ne l'avaient pas encore fait de signer et de ratifier le Traité le plus tôt possible ainsi que de respecter leur engagement de renforcer le régime de vérification prévu dans le Traité. | |
| Costa Rica | Septembre 2013 | Le Ministre des affaires étrangères du Costa Rica a participé à la conférence organisée en application de l'article XIV; il a fait une déclaration à l'appui du Traité et souscrit à la déclaration finale de la conférence. Le Costa Rica a également représenté le Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes à la Commission de vérification des pouvoirs établie dans le cadre de la conférence. | |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i> | <i>Observations</i> |
|---------------------|---------------------|---|---|
| | Juin 2013-mai 2014 | Le Costa Rica a abordé la question du désarmement et de la non-prolifération nucléaires, y compris l'entrée en vigueur du Traité, devant diverses instances multilatérales, notamment le Groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer des propositions visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire, créé par l'Assemblée générale et la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire. | |
| Émirats arabes unis | Juin 2013-mai 2014 | Les Émirats arabes unis sont intervenus dans des instances multilatérales pour promouvoir la rapide entrée en vigueur du Traité et son universalisation. | |
| | Septembre 2013 | Les Émirats arabes unis ont fait une déclaration à la conférence organisée en application de l'article XIV. | |
| | Avril 2014 | La délégation des Émirats arabes unis a participé à la huitième réunion ministérielle de l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement et publié une déclaration commune. | |
| | Avril-mai 2014 | Les Émirats arabes unis ont réaffirmé l'importance de l'universalisation du Traité à la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015. | |
| Équateur | Juin 2013-mai 2014 | Le Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire s'est rendu en Équateur les 22 et 23 avril et a discuté de la mise en place sur les îles Galapagos de deux stations de surveillance faisant partie du système de surveillance international. | Il s'agirait d'une station de surveillance des infrasons (IS20) et d'une station de surveillance des radionucléides (RN24). |
| | Juillet 2013 | L'Équateur a été élu vice-président de la Commission préparatoire pour 2013. | |
| | Septembre 2013 | L'Équateur a participé à la conférence organisée en application de l'article XIV. | |
| Espagne | Septembre 2013 | L'Espagne, représentée au niveau de ministre adjoint, a participé à la conférence organisée en application de l'article XIV, exprimé son appui aux activités visant à universaliser le Traité et s'est jointe à la déclaration finale adoptée à cette réunion. | |
| | Décembre 2013 | L'Espagne a appuyé la résolution 68/68 de l'Assemblée générale. | |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i> | <i>Observations</i> |
|----------------------|-----------------------------------|--|---------------------|
| Estonie | Septembre 2013 | Le Ministre des affaires étrangères de l'Estonie, Urmas Paet, a participé à la conférence organisée en application de l'article XIV. | |
| | Octobre 2013 | L'Estonie est coauteur de la résolution 68/68 intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ». | |
| | Octobre 2013-avril 2014 | À la session de la Première Commission de l'Assemblée générale et à la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015, l'Estonie a demandé aux États dont l'adhésion était requise pour l'entrée en vigueur du Traité de le signer et de le ratifier sans délai. | |
| Fédération de Russie | Juin 2013-mai 2014 | La Fédération de Russie a participé à la conférence organisée en application de l'article XIV, qui a réaffirmé le statut du Traité en tant que l'un des mécanismes clefs du régime international de non-prolifération. Elle a appuyé l'adoption de la déclaration finale de la conférence, comprenant des mesures visant à assurer l'entrée en vigueur rapide du Traité. Elle a participé à l'exécution du plan d'action approuvé lors de la conférence. Elle a strictement respecté son moratoire sur les essais nucléaires, tout en reconnaissant que, malgré son importance, cette mesure ne saurait en aucun cas se substituer à l'objectif principal, qui est l'entrée en vigueur du Traité. La Fédération de Russie a continué d'appuyer le Traité auprès du système des Nations Unies, des instances régionales et d'autres instances multilatérales. Elle est également coauteur de la résolution 68/68 de l'Assemblée générale. | |
| Finlande | Septembre 2013 | À la conférence organisée en application de l'article XIV, le Ministre des affaires étrangères de la Finlande, Erkki Tuomioja, a prononcé une déclaration en faveur du Traité. | |
| | Décembre 2013 | La Finlande est coauteur de la résolution 68/68 de l'Assemblée générale. | |
| France | Juin 2012-avril 2014 ^a | En tant que membre du Groupe des Huit et de l'Union européenne, la France a appuyé et effectué des démarches auprès des États qui n'avaient pas signé ou ratifié le Traité, les engageant à y adhérer dès que possible. | |
| | Juin 2012-avril 2014 ^a | La France a appuyé les efforts de l'Union européenne visant à promouvoir la rapide entrée en vigueur du Traité et son universalisation, notamment grâce à des décisions du Conseil européen concernant l'appui de l'Union européenne aux activités de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et des déclarations de | |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i> | <i>Observations</i> |
|-------------|---------------------|---|--|
| | | l'Union européenne en faveur du Traité faites à la réunion ministérielle de 2012 et à la conférence organisée en application de l'article XIV. | |
| | Septembre 2013 | Le 27 novembre, à New York, la France a assisté à la réunion qui a lancé le Groupe de personnalités éminentes, en marge de la conférence organisée en application de l'article XIV. | |
| | Décembre 2013 | Au cours d'une visite officielle à Paris, le Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire a procédé à un échange de vues avec la France sur les moyens de promouvoir l'entrée en vigueur rapide du Traité. | |
| | Avril 2014 | L'ancien Secrétaire général de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et membre français du Groupe de personnalités éminentes, Marc Perrin de Brichambaut, a participé à une réunion du Groupe organisée par la Suède, à Stockholm, les 10 et 11 avril 2014. | |
| Ghana | Juin 2013 | Le Ghana a participé à la Conférence « Sciences et techniques » du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui s'est tenue à Vienne, du 17 au 21 juin 2013. | |
| | Juillet 2013 | Le Ghana a participé à un programme de formation sur les aspects diplomatiques et politiques du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui s'est tenu à Vienne, du 16 au 20 juillet 2013. | |
| | Novembre 2013 | Le Ghana a participé à un stage pour le renforcement des capacités des centres nationaux de données et la formation d'analystes, qui s'est tenu à Vienne, du 4 au 29 novembre 2013. | |
| | Décembre 2013 | Du 16 au 19 décembre 2013, à Ouagadougou, le Ghana a participé à un atelier de formation régional intitulé « National Data Centre Development Workshop in Africa on the use of international monitoring system data and international data centre products with emphasis on radionuclide observations ». | |
| Hongrie | Juin 2013-mai 2014 | Dans le cadre du plan d'action que les coordonnateurs du processus prévu à l'article XIV ont distribué aux États signataires en décembre 2013, la Hongrie s'est engagée à entreprendre un certain nombre d'activités visant à promouvoir l'entrée en vigueur du Traité. En 2013, en marge de la conférence organisée en application de l'article XIV, la Hongrie a organisé un déjeuner de travail à sa Mission permanente, à New York, pour les membres du Groupe de personnalités éminentes. | Une quarantaine de chercheurs venus de 20 pays ont participé à une réunion-débat pendant le forum académique de 2014 de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui s'est tenu à la Mission permanente de la Hongrie auprès de l'Organisation des Nations Unies, à |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i> | <i>Observations</i> |
|-------------|---------------------|---|---|
| | | Le 8 mai 2014, dans le cadre d'un forum académique, la Hongrie a organisé à sa Mission permanente, à Vienne, une table ronde sur l'entrée en vigueur du Traité. | Vienne, le 8 mai 2014. Les membres de la table ronde ont présenté les activités à mener dans le cadre du plan d'action des coordonnateurs du processus prévu à l'article XIV. |
| Italie | Septembre 2013 | <p>L'Italie a été représentée à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire par son Vice-Ministre des affaires étrangères, Lapo Pistelli, qui a donné lecture d'une déclaration exprimant le plein appui de son pays à l'entrée en vigueur du Traité, essentielle pour le renforcement du régime international de non-prolifération.</p> <p>À la conférence organisée à New York en application de l'article XIV, l'Italie a été représentée par son Vice-Ministre des affaires étrangères, qui a donné lecture d'une déclaration demandant la ratification rapide du Traité et accueillant avec satisfaction l'initiative prise par le Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire visant à créer un groupe de personnalités éminentes chargé d'aider les États signataires à faciliter l'entrée en vigueur du Traité.</p> <p>La Ministre des affaires étrangères, Federica Mogherini, alors membre du Parlement italien, a assisté à la première réunion du Groupe de personnalités éminentes, qui s'est tenue à New York.</p> | |
| | Mars 2014 | Le Vice-Ministre des affaires étrangères, Benedetto Della Vedova, a assisté au débat de haut niveau de la Conférence du désarmement de 2014 et fait une déclaration réaffirmant le plein appui de l'Italie à la ratification rapide du Traité par les États qui ne l'avaient pas encore fait. | |
| | Avril 2014 | La Ministre italienne des affaires étrangères, Federica Mogherini, a assisté à la réunion du Groupe de personnalités éminentes, qui s'est tenue à Stockholm pour promouvoir l'entrée en vigueur du Traité et relancer les initiatives internationales en ce sens. | |
| Japon | Septembre 2013 | Le Ministre des affaires étrangères, Fumio Kishida, a participé à la conférence organisée en application de l'article XIV et mis en avant les efforts faits par le Japon pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité. Il a également demandé que la communauté internationale, en tant que telle, prenne des mesures fermes et concertées pour condamner les essais nucléaires au moment où ils sont menés; que soient accélérées l'installation et la certification des autres stations du système de surveillance international | |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i> | <i>Observations</i> |
|-------------|-----------------------|---|---------------------|
| | | nécessaires à l'achèvement du réseau; et que soient renforcées les mesures politiques visant à promouvoir la prompte ratification du Traité par les États visés à l'annexe 2. | |
| | Octobre-décembre 2013 | Le Japon est coauteur de la résolution 68/51 de l'Assemblée générale, qui exhorte tous les États qui ne l'ont pas encore fait à signer et ratifier le Traité dans les meilleurs délais en vue de sa prompte entrée en vigueur et de son universalisation. Cette résolution a été adoptée à une majorité écrasante. | |
| | Janvier-mars 2014 | Le Japon a invité des experts en sismologie de pays en développement, dont plusieurs visés à l'annexe 2, au stage annuel qu'offre l'Agence japonaise de coopération internationale sur l'observation sismologique mondiale, qui traite de l'observation sismologique mondiale et de son application pour la technologie de suivi des essais nucléaires. | |
| | Avril 2014 | À leur huitième réunion ministérielle à Hiroshima, les États membres de l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement ont publié une déclaration ministérielle commune dans laquelle l'interdiction des essais nucléaires a été reconnue comme étant une norme internationale de fait. Ils ont exhorté les États dont la signature et la ratification sont nécessaires à l'entrée en vigueur du Traité de le signer et de le ratifier sans délai. | |
| Jordanie | Juin 2013-mai 2014 | La Jordanie, dans le cadre de diverses instances multilatérales, a évoqué la question du désarmement nucléaire et de la non-prolifération, notamment l'entrée en vigueur rapide du Traité. En décembre 2013, la Jordanie, en coopération avec la Commission, a organisé une formation destinée au pays d'accueil. Les participants sont venus de toute la région et des États visés à l'annexe 2. | |
| Lettonie | Juin 2013-mai 2014 | La Lettonie, en tant que membre de l'Union européenne, a appuyé toutes les activités de sensibilisation politiques et les contributions de l'Union européenne visant à renforcer les moyens de surveillance et de vérification de la Commission. Elle a également appuyé la déclaration finale de la conférence organisée en application de l'article XIV et la résolution 68/68 de l'Assemblée générale. | |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i> | <i>Observations</i> |
|------------------|---------------------|--|--|
| Nouvelle-Zélande | Septembre 2013 | La Nouvelle-Zélande a assuré la vice-présidence de la conférence organisée en application de l'article XIV et fait sienne la déclaration finale issue de la conférence. | |
| | Octobre 2013 | La Nouvelle-Zélande a présenté la résolution 68/68 de l'Assemblée générale, qui exhorte tous les États qui ne l'ont pas encore fait, en particulier les États visés à l'annexe 2, à signer et à ratifier le Traité dès que possible. | |
| | Avril-mai 2014 | En tant que membre du Groupe des Dix de Vienne, la Nouvelle-Zélande a coprésenté un document de travail à la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015, qui encourageait vivement tous les États, en particulier les États visés à l'annexe 2 qui ne l'avaient pas encore fait, à signer ou à ratifier le Traité sans tarder et à reconnaître son importance pour la sécurité régionale et internationale. | |
| Pérou | Mai-septembre 2013 | En application de l'article XIV, le Pérou, parmi beaucoup d'autres pays ayant déjà déposé leur instrument de ratification, a prié le Secrétaire général, en sa qualité de dépositaire du Traité, de convoquer une conférence. | À cette occasion, les missions permanentes du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York et à Vienne ont coordonné leurs activités. |
| Philippines | Juin 2013-mai 2014 | Participant activement à différentes instances multilatérales de désarmement, les Philippines se sont toujours associées dans leurs déclarations à l'appel en faveur de l'universalisation et de l'entrée en vigueur du Traité. Parmi ces instances, on peut citer l'Agence internationale de l'énergie atomique, le Code de conduite international contre la prolifération des missiles balistiques, la Conférence du désarmement, la conférence organisée en application de l'article XIV, le débat thématique sur les armes nucléaires au cours de la réunion de la Première Commission de l'Assemblée générale, la deuxième Conférence sur les incidences humanitaires des armes nucléaires à Nayarit (Mexique), les 13 et 14 février 2014, une réunion de hauts responsables de l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement à Genève, le 28 janvier 2014, la huitième Réunion ministérielle de l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement, et la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015. | |
| Portugal | Juin 2013-mai 2014 | Le Portugal a continué de demander l'entrée en vigueur du Traité dans toutes ses déclarations devant les instances appropriées. | |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i> | <i>Observations</i> |
|---|---------------------|---|---------------------|
| | | <p>Le Portugal a appuyé le système et les fonctions de vérification du Traité en maintenant ses trois installations de surveillance internationale.</p> <p>En outre, en tant que membre de l'Union européenne, le Portugal a appuyé la mise en œuvre des décisions du Conseil visant à renforcer les moyens du système de surveillance et de vérification du Traité.</p> | |
| | Septembre 2013 | <p>Le Portugal a participé à la conférence organisée en application de l'article XIV.</p> <p>La Fédération de Russie a appuyé la création du Groupe de personnalités éminentes et y était représentée par son Président du Conseil des affaires internationales et ancien Ministre des affaires étrangères, Igor S. Ivanov, déjà chargé de réaliser l'universalisation du Traité et son entrée en vigueur rapide. En tant que membre du Groupe, M. Ivanov s'est entretenu avec le Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire et s'est rendu dans plusieurs pays du Moyen-Orient.</p> | |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | Juin 2013-mai 2014 | <p>Le Royaume-Uni a appuyé tous les efforts multilatéraux de l'Union européenne visant à promouvoir l'entrée en vigueur et l'universalisation du Traité.</p> | |
| | Septembre 2013 | <p>Le Royaume-Uni a fait une déclaration à la conférence organisée en application de l'article XIV, renouvelant son appel en faveur de l'entrée en vigueur du Traité et appuyé une déclaration en ce sens faite par l'Union européenne.</p> | |
| | Octobre 2013 | <p>Le Royaume-Uni s'est porté coauteur de la résolution 68/68 appuyant l'entrée en vigueur du Traité.</p> | |
| | Avril 2014 | <p>À la Conférence des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité à Beijing, le Royaume-Uni a abordé avec la Chine et les États-Unis les questions de ratification et s'est associé aux observations dans le communiqué de la Conférence concernant l'entrée en vigueur du Traité.</p> <p>Le Royaume-Uni a aidé à rédiger une déclaration du Groupe des directeurs du Groupe des Huit sur la non-prolifération en faveur de l'entrée en vigueur du Traité.</p> | |

| État | Date/période | Activités et contexte | Observations |
|-------------|----------------|---|--------------|
| Saint-Siège | Septembre 2013 | <p>À la cinquante-septième Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique, le Saint-Siège a redemandé aux dirigeants des nations de mettre un terme à la production d'armes nucléaires et de réorienter vers des activités pacifiques les matières nucléaires destinées à des fins militaires. Il a également déclaré qu'il importait d'atteindre, sans condition et de manière universelle, l'objectif fixé d'adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et de les mettre en œuvre.</p> <p>Le Saint-Siège a félicité le Gouvernement norvégien d'avoir accueilli en mars 2013 la Conférence sur les incidences humanitaires des armes nucléaires et s'est réjoui de l'offre du Gouvernement mexicain d'accueillir une réunion afin de poursuivre le débat sur cette question extrêmement importante.</p> <p>À la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire, le Saint-Siège a redit qu'il était convaincu que le danger de guerre nucléaire ne pouvait être supprimé sans élimination totale des armes nucléaires et qu'il se joignait à tous ceux qui souhaitaient se libérer de cette menace.</p> <p>Le Saint-Siège s'est également dit préoccupé par les programmes de modernisation des États dotés d'armes nucléaires, qui se poursuivent malgré les dénégations de ces États. Il a indiqué que ces États devaient faire suivre l'acte à la parole et se débarrasser de leurs armes nucléaires.</p> <p>En outre, le Saint-Siège a déclaré que, pour que les conditions juridiques, politiques et techniques d'un monde exempt d'armes nucléaires soient satisfaites de façon systématique et cohérente, les travaux préparatoires d'une convention ou d'un accord-cadre pour une élimination progressive et vérifiable des armes nucléaires devraient commencer le plus tôt possible. Dans ce contexte, il s'oppose à la poursuite du principe de dissuasion nucléaire, qui manifestement favorise la production d'armes nucléaires de plus en plus modernes, allant ainsi à l'encontre d'un véritable désarmement nucléaire. Il a indiqué que pour rompre la chaîne de la dépendance à l'égard de la dissuasion, il fallait revoir le principe militaire de la dissuasion nucléaire, qui avait la faveur politique des États dotés d'armes nucléaires. Le Saint-Siège a également demandé que chacun prenne en considération les dimensions éthiques et la légitimité morale de la production, du traitement, de la mise au point, de l'accumulation, de l'emploi ou de la menace d'emploi d'armes nucléaires, faisant remarquer que les principes</p> | |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i> | <i>Observations</i> |
|-------------|---------------------|---|---------------------|
| | | <p>militaires s'appuyant sur les armes nucléaires pour assurer la sécurité et la défense d'une élite, entravent ou compromettent le processus de désarmement et de non-prolifération.</p> | |
| | Septembre 2013 | Le Saint-Siège s'est joint à d'autres États qui avaient ratifié le Traité pour envoyer une lettre au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies lui demandant de convoquer une conférence en application de l'article XIV, par. 3, du Traité. | |
| | Octobre 2013 | Participant activement à une session de la Première Commission de l'Assemblée générale, le Saint-Siège a évoqué le point 99 de l'ordre du jour, intitulé « Désarmement général et complet », et souligné que la communauté internationale devait agir de concert pour interdire toutes les armes de destruction massive. | |
| | | À la même session, le Saint-Siège a également indiqué qu'une date ferme devrait être fixée pour la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015. | |
| Singapour | Septembre 2013 | Singapour a participé à la conférence organisée en application de l'article XIV. | |
| | Décembre 2013 | Singapour a appuyé la résolution 68/68 et est coauteur de la résolution 68/51, qui toutes deux demandaient, entre autres, l'entrée en vigueur du Traité. | |
| | Avril-mai 2014 | À la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015, Singapour a exhorté tous les États dotés d'armes nucléaires et les États visés à l'annexe 2 qui ne l'avaient pas encore fait à ratifier le Traité dès que possible. Singapour s'est également félicité de la ratification du Traité par la Guinée-Bissau, l'Iraq et Nioué. | |
| Slovaquie | Juin 2013-mai 2014 | Dans le cadre de différentes réunions bilatérales et d'instances multilatérales, la Slovaquie a soutenu l'universalisation du Traité, avec l'aide d'organisations gouvernementales, et prôné activement l'entrée en vigueur du Traité. | |
| | Septembre 2013 | La Slovaquie a participé à la conférence organisée en application de l'article XIV et a été représentée à un haut niveau. | |
| Suède | Juin 2013-mai 2014 | En tant que coordonnateur avec le Mexique du processus prévu à l'article XIV, la Suède a joué un rôle de premier plan dans les efforts déployés au niveau mondial pour promouvoir une plus | |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i> | <i>Observations</i> |
|-------------|---------------------|---|---------------------|
| | | large adhésion au Traité et accélérer son entrée en vigueur. En août et septembre 2013, le Mexique et la Suède ont effectué des démarches auprès de tous les États visés à l'annexe 2 et plusieurs États ne figurant pas à l'annexe 2 qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité. | |
| | | En avril 2014, dans le cadre de son appui continu au Traité et à son entrée en vigueur, la Suède a accueilli la première réunion du Groupe de personnalités éminentes, chargé de réfléchir à des moyens ciblés et nouveaux pour que les États figurant à l'annexe 2 ratifient le Traité. Cette réunion a abouti à un plan d'action à l'échelle nationale, régionale et mondiale, qui devrait être exécuté par les membres du Groupe. | |
| Suisse | Juin 2013-mai 2014 | Dans toutes ses déclarations devant les instances appropriées, la Suisse a demandé l'entrée en vigueur du Traité. | |
| | Septembre 2013 | La Suisse a participé à la conférence organisée en application de l'article XIV et demandé que les États visés à l'annexe 2 qui ne l'avaient pas encore fait ratifient le Traité. | |
| | Décembre 2013 | La Suisse a voté en faveur de la résolution 68/68 de l'Assemblée générale, demandant l'entrée en vigueur du Traité. | |
| | Avril-mai 2014 | La Suisse a participé à la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015 et demandé la ratification du Traité par les États visés à l'annexe 2 qui ne l'avaient pas encore fait. | |
| Ukraine | Juin 2013-mai 2014 | Dans les instances appropriées, l'Ukraine a souligné l'importance de l'entrée en vigueur du Traité. L'universalisation du Traité demeure inscrite à l'ordre du jour de sa politique étrangère. | |
| | Septembre 2013 | L'Ukraine a pris une part active à la conférence organisée en application de l'article XIV et accompagné l'élan créé par les États signataires, avec l'aide et l'assistance du Secrétariat, en vue de l'édification d'une infrastructure mondiale pour la vérification du Traité, notamment le système international de surveillance et le Centre international de données. Ainsi, et avec l'adoption de mesures telles que la possibilité de procéder à des inspections sur place, on dotera le Traité de véritables moyens de vérification. | |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i> | <i>Observations</i> |
|-----------------------------|-------------------------|---|---|
| | Février 2014 | À la quarante-deuxième session du Groupe de travail B, l'Ukraine a réitéré son engagement en faveur de l'universalisation du Traité et s'est associée à la déclaration de l'Union européenne prononcée à l'occasion de la séance d'ouverture. | |
| 2 b) Niveau régional | | | |
| Australie | Juin 2013-mai 2014 | En vue de la ratification rapide du Traité, l'Australie a continué de travailler avec ses partenaires dans le cadre de diverses instances régionales, notamment le Forum des îles du Pacifique et le Forum régional de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. | Les membres du Forum des îles du Pacifique sont l'Australie, les Îles Cook, les Îles Marshall, les Îles Salomon, Fidji, Kiribati, Nauru, la Nioué, Nouvelle-Zélande, Palaos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Micronésie (États fédérés de), Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu. |
| | Septembre 2013 | À la quarante-quatrième session du Forum des îles du Pacifique, qui s'est tenue à Majuro, du 3 au 5 septembre 2013, l'Australie a examiné avec les États de la région la question de la ratification du Traité. Dans le communiqué publié à l'issue du Forum, les dirigeants ont réaffirmé qu'ils encourageaient tous les États à signer et ratifier le Traité, étant donné son importance en tant qu'instrument pratique et efficace pour la promotion de la non-prolifération et du désarmement nucléaires. | Les participants au Forum régional de l'ASEAN sont l'Australie, le Bangladesh, Brunei Darussalam, le Cambodge, le Canada, la Chine, les États-Unis, Fédération de Russie, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, la Malaisie, la Mongolie, le Myanmar, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, la Papouasie-la Nouvelle-Guinée, les Philippines, la République de Corée, la République démocratique populaire lao, la République populaire démocratique de Corée, Singapour, Sri Lanka, la Thaïlande, Timor-Leste, le Viet Nam et l'Union européenne. |
| Bahreïn | Janvier 2013-avril 2014 | Bahreïn a participé activement à toutes les instances régionales pertinentes et fait plusieurs déclarations exhortant, notamment, tous les États qui ne l'avaient pas encore fait à ratifier le Traité. | |
| Belgique | Juin 2013-mai 2014 | La Belgique, en tant que membre de l'Union européenne, a activement soutenu toutes les déclarations, positions, initiatives et contributions de l'Union européenne à l'appui du Traité. | |
| Brésil | Juin 2013-mai 2014 | Le Brésil a continué de promouvoir la ratification du Traité par tous les États d'Amérique latine et des Caraïbes qui ne l'avaient pas encore fait et soutenu activement l'action de l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes visant à promouvoir l'universalisation du Traité. | |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i> | <i>Observations</i> |
|-------------|---------------------|--|---------------------|
| | | Le Brésil a appuyé les déclarations de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes et des États membres de l'Union des nations de l'Amérique du Sud mettant l'accent sur l'importance d'une rapide entrée en vigueur du Traité, et demandé à tous les États de l'annexe 2 qui ne l'avaient pas encore fait à ratifier le Traité dans les meilleurs délais. | |
| Bulgarie | Juin 2013-mai 2014 | En tant que membre de l'Union européenne, la Bulgarie a appuyé la mise en œuvre des décisions du Conseil favorisant le renforcement des moyens de surveillance et de vérification de la Commission ainsi que d'autres activités de l'Union européenne menées en faveur du Traité et de sa rapide entrée en vigueur. | |
| Costa Rica | Juin 2013-mai 2014 | Costa Rica a encouragé la signature ou la ratification du Traité par tous les États d'Amérique latine et des Caraïbes, notamment par sa participation active à l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes et sa présidence de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes en 2014. Il a notamment négocié et adopté une déclaration spéciale sur le désarmement nucléaire au deuxième Sommet de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, qui s'est tenu à La Havane, en janvier 2014, et qui a lancé un appel en faveur de l'entrée en vigueur du Traité et exhorté les États visés à l'annexe 2 à accélérer le processus de signature et de ratification dans les meilleurs délais, afin de montrer leur volonté politique et leur engagement en faveur de la paix et de la sécurité internationales. | |
| Équateur | Janvier 2014 | Lors du Sommet des chefs d'État à la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, les chefs d'État de la région ont approuvé la Déclaration spéciale sur le désarmement nucléaire, dans laquelle ils ont réaffirmé l'importance de l'entrée en vigueur du Traité et invité les États visés à l'annexe 2 à accélérer le processus de signature et de ratification. | |
| Estonie | Juin 2013-mai 2014 | En tant que membre de l'Union européenne, l'Estonie a appuyé toutes les déclarations, prises de position, initiatives et contributions financières de l'Union européenne en faveur du Traité. | |
| Finlande | Juin 2013-mai 2014 | En tant que membre de l'Union européenne, la Finlande a continué d'appuyer activement les déclarations, prises de position et contributions de l'Union européenne en faveur du Traité. | |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i> | <i>Observations</i> |
|------------------|----------------------|--|---------------------|
| France | Février 2013 | La France a mené une mission d'information au Myanmar au nom de l'Union européenne. | |
| Ghana | Juin 2013-avril 2014 | Le Ghana a continué de sensibiliser les personnes visitant son Centre national de données de la Commission de l'énergie atomique du Ghana sur l'importance de l'entrée en vigueur rapide du Traité. Le Ghana a continué de constituer un catalogue des séismes à partir des données qu'il reçoit du Centre international de données à Vienne, dans le cadre de son évaluation de l'aléa sismique. | |
| Hongrie | Juin 2013-avril 2014 | En sa qualité de coordonnateur du processus prévu à l'article XIV, la Hongrie a participé au séminaire régional organisé à Jakarta, les 19 et 20 mai 2014, pour les États de l'Asie du Sud-Est, du Pacifique et de l'Extrême-Orient. Les travaux préparatoires de la Hongrie au cours de la période considérée par la Commission ont commencé au deuxième semestre de 2014 par un séminaire régional sur le Traité à l'intention des États africains qui n'ont pas ratifié le Traité. | |
| Italie | Juin 2013-mai 2014 | En tant que membre du Groupe des Huit et de l'Union européenne, l'Italie a appuyé les activités de sensibilisation concernant tous les pays n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité, notamment les États visés à l'annexe 2. | |
| Nouvelle-Zélande | Juin 2013-mai 2014 | La Nouvelle-Zélande a apporté son appui aux pays insulaires du Pacifique souhaitant signer ou ratifier le Traité. | |
| | Septembre 2013 | À la quarante-quatrième session du Forum des îles du Pacifique, la Nouvelle-Zélande a évoqué l'importance du Traité avec d'autres pays insulaires du Pacifique et fait figurer dans le communiqué du Forum un libellé sur les avantages du Traité, notamment les utilisations civiles et scientifiques telles que l'alerte rapide aux tsunamis et d'autres systèmes d'alerte en cas de catastrophe. | |
| Philippines | Juin 2013-mai 2014 | Les Philippines ont lancé un appel en faveur de l'universalisation et de l'entrée en vigueur du Traité dans les instances appropriées de la région Asie-Pacifique, notamment les réunions de l'ASEAN, le Forum régional de l'ASEAN, les conférences postministérielles de l'ASEAN+1, les partenaires de dialogue de l'ASEAN, le Sommet de l'Asie orientale et le Sommet ASEAN+3. | |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i> | <i>Observations</i> |
|---------------------|-----------------------|--|---|
| République de Corée | Septembre 2013 | La République de Corée a accueilli le deuxième atelier régional de la Commission en Asie de l'Est, organisé au Centre national de données de l'Institut coréen de géoscience et des ressources minérales, à Daejeon, visant à renforcer les capacités des centres nationaux de données en Asie de l'Est. Les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, les Philippines, la Thaïlande, le Viet Nam, l'Indonésie, le Japon, la Chine, la Mongolie, la République de Corée et le personnel du Secrétariat technique provisoire y ont participé. | |
| Roumanie | Octobre 2013-mai 2014 | En collaboration avec le Secrétariat technique provisoire, la Roumanie a lancé les préparatifs en vue d'offrir un cours de formation régional à son Institut national de recherche-développement pour la physique du globe, de sorte que les centres nationaux de données aient un meilleur accès aux données du système international de surveillance et aux produits du Centre international de données, et qu'ils puissent mieux les analyser. | Au cours de la période considérée, l'Institut national de recherche-développement pour la physique du globe a mené un certain nombre d'activités à l'appui de ce stage. |
| Portugal | Juin 2013-mai 2014 | Le Portugal, en tant que membre de l'Union européenne, s'est toujours tenu prêt à apporter son aide à l'Union européenne dans le cadre de ses relations avec les États visés à l'annexe 2 et les autres, en menant notamment des démarches au nom de l'Union. | En décembre 2012, le Portugal a effectué une mission à Sao Tomé-et-Principe au nom de l'Union européenne. |
| Suède | Juin 2013-mai 2014 | Dans le cadre de son mandat en tant que coordonnateur du processus prévu à l'article XIV, la Suède a cherché à tirer parti des effets positifs de la ratification du Traité par l'Indonésie en menant une campagne de sensibilisation ciblée en Asie du Sud-Est. Le Ministre des affaires étrangères de la Suède, Carl Bildt, a examiné bilatéralement avec les États de la région la question de la ratification du Traité. En coordination avec l'Union européenne, la ratification du Traité est devenue une priorité de premier ordre pour la réunion ministérielle ASEAN-Union européenne, qui s'est tenue les 26 et 27 avril 2012 au Brunéi Darussalam, qui a ratifié le Traité en janvier 2013. | |